



# Du bon usage de Padlet : prise en main et précautions

Circonscription de Thann – 28 avril 2020

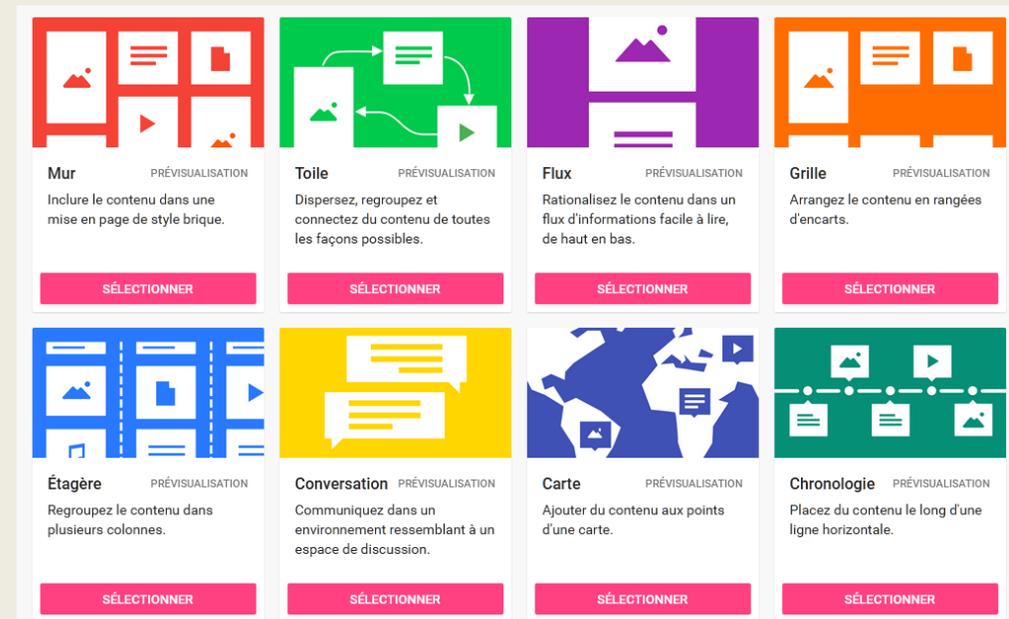
Romain Bernaud (ERUN)

# Objectifs de formation

- Savoir créer et partager un mur virtuel et en faire un usage raisonné.
- Connaitre les différents droits qui s'appliquent aux différents usages.

# Présentation générale

- Padlet est un outil en ligne permettant d'organiser visuellement des documents. C'est un « mur virtuel ».
- On peut y ajouter du texte, des liens, des images, des sons, des fichiers de traitement de texte, des tableurs, des .pdf.
- L'utilisateur s'inscrit à l'aide d'une adresse courriel, ce qui lui permet de créer 3 padlets et de stocker jusqu'à 10 Mo de données.
- Plusieurs organisations murales sont possibles. Le fond d'écran de chaque mur est personnalisable.
- A chaque mur virtuel correspond une adresse URL ou un QR Code.
- Le mur peut être enregistré en tant qu'image, au format PDF, ou en tant que feuille de calcul Excel.
- Il peut être imprimé.



# Droit à l'image, droit d'auteur, RGPD

- Padlet nécessite un paramétrage des configurations pour maîtriser les publications des contenus, Une fuite de données est possible : ainsi, les contenus de toute nature peuvent être visibles par toute personne, malgré un paramétrage optimal.
- Au regard du règlement général sur la protection des données (RGPD), il est judicieux que les documents permettant d'identifier des élèves ne soient pas mis en ligne.
- Au regard du droit à l'image, dans l'hypothèse où Padlet serait conforme au RGPD, il aurait été indispensable de recueillir le consentement écrit de tous les représentants légaux - le simple fait de déposer une photo sur l'espace ne vaut pas comme consentement.
- Au regard du droit d'auteur, la mise en ligne par les parents d'un travail de leur enfant implique le recueil préalable de leur consentement écrit, au regard du droit d'auteur.

# Paramètres de confidentialité

**Privé**  
 Cachez le padlet au public. Même si une personne parvient à le trouver, elle ne pourra pas y accéder.

---

**Mot de passe**  
 Cachez le padlet au public. Si je décide de le partager avec une personne, elle devra entrer un mot de passe pour y accéder.

---

**Secret**  
 Cachez le padlet au public. Si je décide de le partager avec une personne, elle doit alors pouvoir y accéder.

---

**Public**  
 Montrez ce padlet au monde entier. Laissez-le apparaître dans les recherches Google. Affichez-le sur mon profil.

Autorisations relatives au visiteur Peut écrire ▼

- Peut consulter**  
Peut consulter les publications. Ne peut pas ajouter de publications, modifier ou approuver les publications des autres personnes, modifier ou supprimer un padlet, inviter des collaborateurs.
- Peut écrire**  
Peut consulter et ajouter des publications. Ne peut pas approuver les publications des autres personnes, modifier et supprimer le padlet, inviter des collaborateurs.
- Peut modifier**  
Peut consulter et ajouter des publications, modifier et approuver les publications des autres personnes. Ne peut pas modifier et supprimer le padlet, inviter des collaborateurs.

# A savoir

- Les vidéos peuvent être hébergées sur ownCloud : <https://echanges.ac-strasbourg.fr/oc/index.php/login>
- Padlet vous sollicitera souvent par courriel, Il suffit de cliquer en bas du mail sur « Ne plus recevoir de messages » pour arrêter ces envois.
- Certains textes sont atypiques lors de la création du mur ou d'une connexion.



**Mon superbe padlet**  
Fait avec l'aide d'un singe

# Mise en pratique

## Proposition d'activité

1. Créer un mur virtuel.
2. Choisir la disposition « Etagère ».
3. Modifier le fond d'écran.
4. Modifier le nom du Padlet en supprimant la suite de chiffres et de lettres et indiquer par exemple le nom de l'école et de la classe.
5. Modifier le titre et la description atypiques du Padlet.
6. Protéger le Padlet par un mot de passe et refuser qu'un visiteur ajoute du contenu.

# Exemples d'usages

## A privilégier

- Mise en ligne de propositions d'activités
- Mise en ligne de leçons ou de capsules
- Mise en ligne de photographies prises par l'enseignant.e explicitant un travail demandé
- Mise en ligne par les élèves de textes en dictée à l'adulte
- Rédaction de questions à l'enseignant.e

## A questionner

- Mise en ligne de documents internes à la vie de l'école
- Partage de photographies

# Liens complémentaires

- Un article complet sur le site des ERUN du Haut-Rhin : <http://tice68.site.ac-strasbourg.fr/wp2/?p=710>
- Tutoriel : [http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/IMG/pdf/padlet\\_cle41115b-2.pdf](http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/IMG/pdf/padlet_cle41115b-2.pdf)
- Formulaires d'autorisations : <http://www.circ-ien-thann.ac-strasbourg.fr/ien/internet-responsable-et-cadre-legal/>
- Partager un document volumineux de type vidéo : <https://echanges.ac-strasbourg.fr/oc/index.php/login>